

## CONSEIL D'ECOLE n°3 du 23 juin 2020

Étaient présents : Mme Salmon (maire de Saint Luperce, présidente du SIRP)

M. Feret (maire d'Orrouer)  
M. Aubry (maire de Saint Germain-le-Gaillard)  
Mme Bonnin (enseignante PS-MS)  
Mme Mahé-Provendier (enseignante MS-GS)  
Mme Stoop (enseignante CP-CE1)  
Mme Boulenger (enseignante CE1-CE2)  
Mme Aubert (enseignante CM1-CM2)  
M. Lerin (enseignant CE2-CM1 et directeur)  
Mme Minier (directrice en septembre 2020)

Les représentants de parents d'élèves :

Mme Picard-Gourci, Mme Delbano, Mme Bourgeot, Mme Le Roch, Mme Ferrari.

Étaient excusées : Mme l'Inspectrice, Mme Pichegru, Mme de Fleurian, Mme Morcillo (enseignante CE2-CM1 le jeudi), Mme Ramus (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale), Mme Bernard (enseignante GS-CP).

### ➤ Les effectifs pour la rentrée prochaine.

#### Répartition des élèves selon les niveaux :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	27	19	23	29	24	25	17

Total : 185

#### Répartition des élèves

PS-MS	MS-GS	GS-CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
27	27	26	26	26	27	26
21 + 6	21 + 6	13 + 13	10 + 16	13+13	11+16	9 +17

Nous accueillerons 25 élèves (21 enfants de petite section, 1 de grande section, 1 de CE1, 1 de CM1, 1 de CM2) l'an prochain, soit 18 enfants domiciliés sur Saint Luperce, 3 sur Saint Germain-le-Gaillard et 4 sur Orrouer (une prévision de 185 élèves) pour 21 départs.

### ➤ La rentrée scolaire

Une rentrée échelonnée est organisée pour les petites sections (une moitié de classe le mardi 1er septembre, l'autre moitié le jeudi 3 septembre et toute la classe le vendredi 4 septembre).

Les classes seraient toutes en double-niveau : PS-MS, MS/GS, GS/CP, CP/CE1, CE1/ CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

Mme Anne-Sophie Minier occupera le poste de directrice en septembre 2020.

### ➤ Les sorties

*La classe Auvergne*

Celle-ci a été annulée en raison de la crise sanitaire. Les parents ont été remboursés intégralement. Un avoir est à utiliser pour l'an prochain auprès du centre.

*Courville sur Roll'Eure (trottinette + rollers).*

La manifestation a été annulée, en espérant pouvoir y participer l'an prochain,

*Olympiades à Saint Luperce*

Rencontre sportive pour les maternelles : annulée.

*Piscine*

Les CE1 ont bénéficié seulement de 3 séances à la piscine de Courville, les séances pour les CP annulées.

### *L'initiation au tennis*

Elle n'aurait pas pu avoir lieu, car le professeur de tennis était blessé.

### *Sortie au château de Breteuil (classes de PS, MS-GS et GS-CP)*

La sortie a été annulée...

### *Projet vitrail*

Bien heureusement, ce projet est en passe d'être mené à son terme, la pose des panneaux devant avoir lieu mercredi 1<sup>er</sup> juillet.

Une inauguration à la rentrée semble nécessaire.

#### ➤ **La kermesse**

La kermesse a été annulée, c'est regrettable car l'APE avait accompli de nombreuses démarches pour obtenir des lots...

#### ➤ **La Passerelle**

L'organisation d'un trail en septembre est prévu, ce qui va nécessiter de nombreux bénévoles pour en assurer la tenue.

La benne à papier PAPREC a été bien remplie.

Le concours de pêche à la ligne a dû être annulé.

#### ➤ **La crise sanitaire**

L'annonce de la fermeture des écoles et du confinement a pris tout le monde de court...

On peut cependant estimer que les enseignants ont répondu dans l'ensemble présent sur l'enseignement à distance. Les familles ont elles aussi répondu majoritairement présent dans l'ensemble, même si on aura pu noter une certaine lassitude après les vacances de printemps. 2 enfants de l'école ont été accueillis au CAM (Centre d'Accueil Mutualisé) à l'école de Courville.

Le déconfinement aura fait apparaître des tensions et laissera des traces (parents, enseignants, SIRP) ...

**Au sondage de la 1ère reprise, pour la période du 14 mai au 2 juin**, 80 enfants (dont 35 prioritaires) devaient être accueillis selon les souhaits des parents pour 42 places (2 salles de 9 places et 3 de 8 places). Suite à un deuxième sondage, de nombreuses familles prioritaires ont fait preuve de solidarité et se sont retirées pour laisser la place à d'autres enfants non-prioritaires qui ont ainsi pu fréquenter assidûment l'école jusqu'au 2 juin. Les PS et MS non prioritaires n'ont pas été accueillis sur cette période. Les demandes de remplaçants pour augmenter l'accueil sont restées vaines.

**Au sondage de la 2ème reprise, du 2 juin jusqu'au 3 juillet**, 88 enfants (dont 35 prioritaires) devaient être accueillis sans que la capacité d'accueil de l'école ait évoluée... Les tensions sont devenues plus vives et particulièrement pénibles à recevoir pour les enseignantes qui ont cumulé journées de classe et enseignement à distance... La nomination de deux remplaçantes a permis une rotation plus élevée des élèves accueillis et, à partir du 15 juin, la mise en place d'un accueil par le Pôle Enfance Jeunesse a renforcé la capacité d'accueil. A cette date, le minimum de 5 jours d'école par enfant d'ici au 3 juillet a pu être garanti.

*La question de la mise en place tardive de cet accueil s'est posée, alors que les enfants de Courville étaient déjà accueillis depuis plusieurs semaines.*

➔ Le SIRP n'a eu l'information que très tardivement concernant le volet financier et ne souhaitait pas se voir facturer la garde des enfants par le Pôle Enfance. L'accueil par le Pôle Enfance a été mis en place une fois le financement garanti. Le SIRP déplore par ailleurs, que seulement 10 enfants se soient inscrits alors que 30 enfants étaient susceptibles de venir et que le Pôle Enfance avait recruté des animateurs en conséquence...

Des parents ont principalement reproché une mise en place trop stricte du protocole sanitaire (distance de 1 m entre chaque table, une mauvaise volonté des enseignants de faire classe à plus d'élèves, de ne pas utiliser la salle de motricité pour y faire classe...) et à des parents de publics prioritaires de ne pas garder leurs enfants...

Il est important de rappeler que le protocole sanitaire et la définition des publics prioritaires ne relèvent pas de l'école, ni du SIRP.

Une place ou deux auraient certes pu être rajoutées selon les classes, ne résolvant pas le problème de fond. La question de la salle de motricité transformée en classe s'était posée lors de la mise en place du protocole sanitaire : l'acoustique de cette pièce très sonore surtout, et le manque d'aménagement de classe ont mené l'équipe enseignante à écarter cette éventualité, même pour s'en servir de garderie.

L'école n'a pas pouvoir de vérifier que les parents des enfants prioritaires sont effectivement sur leur lieu de travail. Il a été constaté plutôt l'inverse : des soignants, travaillant au contact des malades de la COVID, en réanimation ou aux urgences, ont volontairement isolé leurs enfants de l'école, ou ont gardé leurs enfants sur leurs jours de repos après leur service de nuit afin de laisser de la place dans les rotations d'élèves. Nous les remercions à nouveau de leur solidarité.

**A partir du 22 juin**, tous les enfants ont pu être accueillis.

Il en restera toutefois aussi des traces positives puisque les familles et les enseignants n'ont jamais été aussi proches que durant cette période et se sont découverts sous un autre jour. Les enseignants, comme les enfants et certains parents, ont découvert à cette occasion des outils numériques intéressants.

➤ **Informations et questions diverses.**

Le SIRP annonce la nomination d'une vice-présidente, Mme Lydie Renoncet, qui s'occupera des employés syndicaux sur le temps périscolaire (cantine, car, garderie).

M. Lerin  
Directeur